

# La Région prend soin de vous

**Étudiants boursiers**  
de 18 à 26 ans\*, bénéficiez  
de l'aide régionale pour adhérer  
à votre complémentaire santé



\* Échelons de 0 à 4 ou bénéficiaires du Fonds régional d'aide sociale (FRAS) ou du Fonds national d'aide d'urgence (FNAU)



# Pour bénéficier de l'Aide Régionale de 100 €

## Rien de plus simple

- **Vous vous présentez**  
à l'accueil d'une mutuelle LMDE  
ou SMEREP avec :
  - votre carte d'étudiant(e),
  - votre attestation de bourse.
- **La mutuelle vous inscrit**  
sans vous demander d'avance  
(jusqu'à 100 €), quel que soit  
le forfait choisi.

### Rappel important

L'Aide Régionale de 100 € de la région île-de-France pour adhérer à une mutuelle complémentaire santé est réservée aux boursiers des échelons 0 à 4 ou bénéficiaires du FRAS ou du FNAU. Les boursiers des échelons 4 à 6 peuvent obtenir la CMU-C ou l'ACS.